



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE VENDEGIES-SUR-ECAILLON

Séance du 05/04/2024 – 20h00

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15

Présents : 12

Nombre de suffrages : 14

Date de convocation

29/03/2023

Date d'affichage en ligne

10/04/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le cinq avril, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie à vingt heures au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Daniel BOUTELIER.

Étaient présents (12) : MME Mélanie BACQ, M. Daniel BOUTELIER, M. Benoit CARION, M. Hubert CARPENTIER, M. Cédric DERET, M. Jacques DOMAS, MME Joselyne GILLERON, MME Christel GRATTEPANACHE, MME Marie GUILLAUMON, MME Nathalie LODATO, M. Philippe PIERART, MME Catherine WITASSE

Avait donné pouvoir (2) :

MME Brigitte DECAUX donne pouvoir à M. Cédric DERET

M. Louis LEBRIEZ donne pouvoir à MME Joselyne GILLERON

Était excusée (2) : MME Brigitte DECAUX, M. Louis LEBRIEZ

Absents (0) :

Désignation du secrétaire de séance par le Conseil Municipal

M. Philippe PIERART est nommé Secrétaire de Séance

Numéro interne de l'acte : DCM 2024/4/4

Thème : finances / Décisions budgétaires

OBJET : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Conformément à l'article L. 2121-14 du code général des collectivités territoriales, dans les séances où le conseil administratif du maire est débattu, le conseil municipal élit son président.

En conséquence, le conseil municipal, réuni sous la présidence de M. D. BOUTELIER, doit procéder au vote du compte administratif dressé par M. le maire après s'être fait présenter le CG, le BP, le BS et les DM de l'exercice considéré.

M. le Maire présente le compte administratif qui peut se résumer ainsi :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Réelles prévues BP + DM 2023 + RAR	766 992,73 €	827 348,01 €	279 994,25 €	102 552,54 €
Solde 2022 reporté		287 212,27 €		97 979,08 €
Réalisées 2023	673 560,22 €	891 621,73 €	143 179,42 €	96 581,80 €
Ordre	10 800,00 €	8 800,00 €	8 800,00 €	10 800,00 €
TOTAL	684 360,22 €	900 421,73 €	151 979,42 €	107 381,80 €
		REC – DEP = + 216 061,51	REC – DEP = - 44 597,62	
RAR 2022			3 528,00 €	

	RESULTATS DE CLOTURE L'EXERCICE	DE DE	Résult. 2022 + résultat. 2023
INVESTISSEMENT	+ 53 381,46	→	+ 97 979,08 – 44 597,62
FONCTIONNEMENT	+ 503 273,78	→	+ 287 212,27 + 216 061,51
RESULTAT GLOBAL	+ 556 665,24		

Il constate, dans le cadre des dispositions des articles L. 1612-12 et L. 2121-31 du CGCT, la régularité des opérations comptables confirmées par le compte de gestion et reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

M. le Maire sort de la pièce pour le vote du compte administratif.

Le conseil municipal, après avoir ouï l'exposé est invité à voter et arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Demande de vote à bulletin secret par 5 conseillers sur 12 présents.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à bulletin secret.

Résultat : (7 CONTRE – 0 ABSTENTION/NUL – 7 POUR). En application de l'article L.1612-12 du CGCT : « Le compte administratif est arrêté si une majorité des voix ne s'est pas dégagée contre son adoption. ». Le CA 2023 est adopté.

Ainsi délibéré les jours, mois et an ci-dessus.
Pour extrait certifié conforme.

Fait à Vendegies-sur-Ecaillon,

Le Secrétaire de Séance
M. Philippe PIERART.

Le Président de séance,
M. Daniel BOUTELIER.



REPUBLIQUE FRANÇAISE

**VENDEGIES-SUR-ECAILLON BUDGET COMMUNAL -
VENDEGIES-SUR-ECAILLON BUDGET COMMUNAL (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21590608200031

POSTE COMPTABLE : SGC Caudry

M 14

**Compte administratif
voté par nature**

BUDGET : Principal (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	17
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	20
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	21
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	22
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	26
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	27
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	28
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	30
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	31
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	32
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	33
A4 - Etat des provisions	34
A5 - Etalement des provisions	35
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	36
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	37
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	38
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	39
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	40
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	41
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	42
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	43
A8 - Etat des charges transférées	44
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	45
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	46
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	47
A10.3 - Opérations liées aux cessions	48
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	49
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	50
A11 - Etat des travaux en régie	51
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	53

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	54
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	55
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	56
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	57
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	58
B1.6 - Etat des engagements reçus	59
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	60
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	61

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	64
C1.2 - Actions de formation des élus	66
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	67
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	68
C3.2 - Liste des établissements publics créés	69
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	70
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	71
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	72
C3.6 - Identification des flux croisés	74
C4 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain	75

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	76
D2 - Arrêté et signatures	77

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.



Code INSEE 59608	VENEGIES-SUR-ECAILLON BUDGET COMMUNAL Principal
-----------------------------------	--

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	1119
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	5
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
CC PAYS DU SOLESMOIS	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
497667,00	600372,00	1124,00	816,43

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	601,93	682,00
2	Produit des impositions directes/population	264,40	364,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	796,80	863,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	70,27	319,00
5	Encours de dette/population	533,38	600,00
6	DGF/population	199,68	156,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0,5249	0,4470
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0,8278	0,8740
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,0900	0,3690
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,6694	0,7000

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET**POUR MEMOIRE⁽¹⁾**

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).



**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
VUE D'ENSEMBLE**

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	684 360,22	G	900 421,73
	Section d'investissement	B	151 979,42	H	107 381,80

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00	I	287 212,27
			(si déficit)		(si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00	J	97 979,08
			(si déficit)		(si excédent)

		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	836 339,64	= G+H+I+J	1 392 994,88

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	3 528,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	3 528,00	= K+L	0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	684 360,22	= G+I+K	1 187 634,00
	Section d'investissement	= B+D+F	155 507,42	= H+J+L	205 360,88
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	839 867,64	= G+H+I+J+K+L	1 392 994,88

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre	
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
70	Produits services, domaine et ventes div				0,00
73	Impôts et taxes				0,00
74	Dotations et participations				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	3 528,00	L	0,00
010	Stocks (4)		0,00		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations				0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00		0,00

Envoyé en préfecture le 10/04/2024
 Reçu en préfecture le 10/04/2024
 Publié le
 Titres restant à émettre
 ID : 059-215906082-20240405-DCM2024_4_4_5-BF

Chap.	Libellé	Dépenses engagées mandatées	Publié le	Titres restant à émettre
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00
10	Opération d'équipement n° 10	3 528,00		
26	Participat° et créances rattachées	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00		0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).
 (2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	203 535,04	165 897,05	0,00	0,00	37 637,99
012	Charges de personnel, frais assimilés	371 948,49	353 579,95	0,00	0,00	18 368,54
014	Atténuations de produits	497,00	497,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	132 587,81	130 105,68	0,00	0,00	2 482,13
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		708 568,34	650 079,68	0,00	0,00	58 488,66
66	Charges financières	17 224,39	16 909,13	0,00	0,00	315,26
67	Charges exceptionnelles	31 000,00	6 459,76	0,00	0,00	24 540,24
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	200,00	111,65			88,35
022	Dépenses imprévues	10 000,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		766 992,73	673 560,22	0,00	0,00	93 432,51
023	Virement à la section d'investissement (2)	79 462,63				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	10 800,00			-10 800,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		79 462,63	10 800,00			68 662,63
TOTAL		846 455,36	684 360,22	0,00	0,00	162 095,14
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	105 000,00	137 627,50	0,00	0,00	-32 627,50
70	Produits services, domaine et ventes div	53 790,00	60 840,75	0,00	0,00	-7 050,75
73	Impôts et taxes	410 471,36	410 741,91	0,00	0,00	-270,55
74	Dotations et participations	225 511,43	250 759,12	0,00	0,00	-25 247,69
75	Autres produits de gestion courante	7 375,22	10 185,49	0,00	0,00	-2 810,27
Total des recettes de gestion courante		802 148,01	870 154,77	0,00	0,00	-68 006,76
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	25 200,00	21 466,96	0,00	0,00	3 733,04
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		827 348,01	891 621,73	0,00	0,00	-64 273,72
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	8 800,00			-8 800,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	8 800,00			-8 800,00
TOTAL		827 348,01	900 421,73	0,00	0,00	-73 073,72
Pour information		(3) 287 212,27				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	44 300,00	2 087,65	0,00	42 212,35
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	166 166,25	76 549,56	0,00	89 616,69
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	3 528,00	0,00	3 528,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	213 994,25	78 637,21	3 528,00	131 829,04
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	66 000,00	64 542,21	0,00	1 457,79
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	66 000,00	64 542,21	0,00	1 457,79
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	279 994,25	143 179,42	3 528,00	133 286,83
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	8 800,00		-8 800,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	8 800,00		-8 800,00
	TOTAL	279 994,25	151 979,42	3 528,00	124 486,83
	Pour information	(2) 0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	37 828,55	38 649,07	0,00	-820,52
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	37 828,55	38 649,07	0,00	-820,52
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	64 723,99	57 932,73	0,00	6 791,26
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	64 723,99	57 932,73	0,00	6 791,26
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	102 552,54	96 581,80	0,00	5 970,74
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	79 462,63			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	10 800,00		-10 800,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	79 462,63	10 800,00		68 662,63
	TOTAL	182 015,17	107 381,80	0,00	74 633,37

Envoyé en préfecture le 10/04/2024
 Reçu en préfecture le 10/04/2024
 Publié le : à réaliser
 ID : 059-215906082-20240405-DCM2024_4_4_5-BF



Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis
	Pour information	(2) 97 979,08	
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		

- (1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
- (2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).
- (3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
- (4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	165 897,05		165 897,05
012	Charges de personnel, frais assimilés	353 579,95		353 579,95
014	Atténuations de produits	497,00		497,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	130 105,68		130 105,68
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	16 909,13	0,00	16 909,13
67	Charges exceptionnelles	6 459,76	10 800,00	17 259,76
68	Dot. aux amortissements et provisions	111,65	0,00	111,65
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		673 560,22	10 800,00	684 360,22
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	64 542,21	0,00	64 542,21
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		8 800,00	8 800,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	2 087,65	0,00	2 087,65
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	76 549,56	0,00	76 549,56
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		143 179,42	8 800,00	151 979,42
Pour information				0,00
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.



**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
BALANCE GENERALE DU BUDGET**

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	137 627,50		137 627,50
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	60 840,75		60 840,75
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	410 741,91		410 741,91
74	Dotations et participations	250 759,12		250 759,12
75	Autres produits de gestion courante	10 185,49	0,00	10 185,49
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	21 466,96	8 800,00	30 266,96
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	891 621,73	8 800,00	900 421,73
	Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1			287 212,27

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	57 932,73	0,00	57 932,73
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	38 649,07	0,00	38 649,07
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	10 800,00	10 800,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	96 581,80	10 800,00	107 381,80
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1			97 979,08

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.



III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	203 535,04	165 897,05	0,00	0,00	37 637,99
60611	Eau et assainissement	3 800,00	2 652,36	0,00	0,00	1 147,64
60612	Energie - Electricité	50 000,00	36 151,49	0,00	0,00	13 848,51
60621	Combustibles	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
60622	Carburants	3 000,00	2 526,45	0,00	0,00	473,55
60623	Alimentation	420,00	381,79	0,00	0,00	38,21
60631	Fournitures d'entretien	2 400,00	2 219,22	0,00	0,00	180,78
60632	Fournitures de petit équipement	6 473,00	3 957,50	0,00	0,00	2 515,50
60633	Fournitures de voirie	2 500,00	3 737,06	0,00	0,00	-1 237,06
60636	Vêtements de travail	1 500,00	1 258,73	0,00	0,00	241,27
6064	Fournitures administratives	1 290,47	1 366,80	0,00	0,00	-76,33
6067	Fournitures scolaires	4 500,00	3 730,90	0,00	0,00	769,10
6068	Autres matières et fournitures	475,00	410,09	0,00	0,00	64,91
611	Contrats de prestations de services	40 000,00	36 688,05	0,00	0,00	3 311,95
6135	Locations mobilières	5 520,00	6 135,60	0,00	0,00	-615,60
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	9 917,99	9 240,67	0,00	0,00	677,32
615231	Entretien, réparations voiries	1 000,00	4 257,00	0,00	0,00	-3 257,00
615232	Entretien, réparations réseaux	1 000,00	966,90	0,00	0,00	33,10
61551	Entretien matériel roulant	4 000,00	4 228,38	0,00	0,00	-228,38
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 000,00	1 858,71	0,00	0,00	-858,71
6156	Maintenance	8 480,00	5 674,66	0,00	0,00	2 805,34
6161	Multirisques	10 468,17	10 741,97	0,00	0,00	-273,80
6184	Versements à des organismes de formation	900,00	0,00	0,00	0,00	900,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	230,00	230,00	0,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	10 100,00	3 411,34	0,00	0,00	6 688,66
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 000,00	403,25	0,00	0,00	596,75
6232	Fêtes et cérémonies	8 000,00	9 034,88	0,00	0,00	-1 034,88
6236	Catalogues et imprimés	600,00	722,38	0,00	0,00	-122,38
6237	Publications	330,00	180,00	0,00	0,00	150,00
6247	Transports collectifs	1 095,00	1 095,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	200,00	179,58	0,00	0,00	20,42
6261	Frais d'affranchissement	1 200,00	605,94	0,00	0,00	594,06
6262	Frais de télécommunications	7 000,00	7 217,09	0,00	0,00	-217,09
627	Services bancaires et assimilés	21,42	21,42	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	560,99	560,99	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	1 200,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00
63512	Taxes foncières	2 000,00	2 412,00	0,00	0,00	-412,00
6358	Autres droits	900,00	1 355,75	0,00	0,00	-455,75
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	9 953,00	283,10	0,00	0,00	9 669,90
012	Charges de personnel, frais assimilés	371 948,49	353 579,95	0,00	0,00	18 368,54
6331	Versement mobilité	230,92	220,45	0,00	0,00	10,47
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	230,92	220,45	0,00	0,00	10,47
6333	Particip. employeurs format ^o prof. cont.	6 500,00	6 464,50	0,00	0,00	35,50
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	3 853,88	3 784,95	0,00	0,00	68,93
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	692,26	661,30	0,00	0,00	30,96
6411	Personnel titulaire	99 063,77	100 303,48	0,00	0,00	-1 239,71
6413	Personnel non titulaire	85 866,86	81 770,90	0,00	0,00	4 095,96
64168	Autres emplois d'insertion	51 833,84	44 495,82	0,00	0,00	7 338,02
6417	Rémunérations des apprentis	34 391,61	27 127,11	0,00	0,00	7 264,50
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	41 812,88	40 492,95	0,00	0,00	1 319,93
6453	Cotisations aux caisses de retraites	34 619,51	34 473,29	0,00	0,00	146,22
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	5 576,76	5 112,79	0,00	0,00	463,97
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	1 141,00	0,00	0,00	0,00	1 141,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	644,28	654,00	0,00	0,00	-9,72
64731	Allocations chômage versées directement	4 300,00	6 520,01	0,00	0,00	-2 220,01
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 190,00	1 277,95	0,00	0,00	-87,95
014	Atténuations de produits	497,00	497,00	0,00	0,00	0,00
7391171	Dégrèvement taxe FNB jeunes agriculteurs	497,00	497,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	132 587,81	130 105,68	0,00	0,00	2 482,13
6531	Indemnités	48 789,24	49 155,24	0,00	0,00	-366,00
6533	Cotisations de retraite	2 049,24	2 064,60	0,00	0,00	-15,36
6535	Formation	980,00	0,00	0,00	0,00	980,00
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	50,00	50,60	0,00	0,00	-0,60
6553	Service d'incendie	36 038,83	36 038,83	0,00	0,00	0,00
65541	Contrib fonds compens. ch. territoriales	1 700,00	1 333,40	0,00	0,00	366,60
65548	Autres contributions	25 177,50	25 177,50	0,00	0,00	0,00
6557	Contribut ^o politique de l'habitat	8 500,00	6 984,24	0,00	0,00	1 515,76

Envoyé en préfecture le 10/04/2024
 Reçu en préfecture le 10/04/2024
 Publié le à employer)
 ID.: 059-215906082-20240405-DCM2024_4_4_5-BF



Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou à employer)			
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
65738	Subv. fonct. Autres organismes publics	900,00	900,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	8 400,00	8 400,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	3,00	1,27	0,00	0,00	1,73
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		708 568,34	650 079,68	0,00	0,00	58 488,66
66	Charges financières (b)	17 224,39	16 909,13	0,00	0,00	315,26
66111	Intérêts réglés à l'échéance	17 000,00	16 684,74	0,00	0,00	315,26
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	224,39	224,39	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	31 000,00	6 459,76	0,00	0,00	24 540,24
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	30 000,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 000,00	6 459,76	0,00	0,00	-5 459,76
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	200,00	111,65	0,00	0,00	88,35
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	200,00	111,65	0,00	0,00	88,35
022	Dépenses imprévues (e)	10 000,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		766 992,73	673 560,22	0,00	0,00	93 432,51
023	Virement à la section d'investissement	79 462,63	0,00			79 462,63
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	0,00	10 800,00			-10 800,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00	10 800,00			-10 800,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		79 462,63	10 800,00			68 662,63
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		79 462,63	10 800,00			68 662,63
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		846 455,36	684 360,22	0,00	0,00	162 095,14
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (5) Dont 675 et 676.
- (6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	105 000,00	137 627,50	0,00	0,00	-32 627,50
6419	Remboursements rémunérations personnel	105 000,00	136 449,16	0,00	0,00	-31 449,16
6459	Remboursst charges SS et prévoyance	0,00	713,34	0,00	0,00	-713,34
6479	Remboursst sur autres charges sociales	0,00	465,00	0,00	0,00	-465,00
70	Produits services, domaine et ventes div	53 790,00	60 840,75	0,00	0,00	-7 050,75
70311	Concessions cimetières (produit net)	1 500,00	2 340,70	0,00	0,00	-840,70
70321	Stationnement et location voie publique	50,00	100,00	0,00	0,00	-50,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	550,00	1 626,17	0,00	0,00	-1 076,17
7037	Contribution pour dégradation des voies	500,00	500,00	0,00	0,00	0,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	50 000,00	54 833,97	0,00	0,00	-4 833,97
70688	Autres prestations de services	850,00	1 099,91	0,00	0,00	-249,91
7088	Produits activités annexes (abonnements)	340,00	340,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	410 471,36	410 741,91	0,00	0,00	-270,55
73111	Impôts directs locaux	291 399,00	291 875,00	0,00	0,00	-476,00
73114	Imposition Forf. sur Entrep. Réseau	0,00	4 100,65	0,00	0,00	-4 100,65
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	394,00	0,00	0,00	-394,00
73211	Attribution de compensation	43 000,00	38 104,00	0,00	0,00	4 896,00
73218	Autres fiscalités revers entre coll.	7 442,76	9 792,38	0,00	0,00	-2 349,62
73221	FNGIR	4 004,00	4 004,00	0,00	0,00	0,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	6 000,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
73224	Fonds départ DMTO pour com de - 5000 hab	40 000,00	43 584,28	0,00	0,00	-3 584,28
7343	Taxes sur les pylônes électriques	5 338,00	5 600,00	0,00	0,00	-262,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	13 287,60	13 287,60	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	225 511,43	250 759,12	0,00	0,00	-25 247,69
7411	Dotation forfaitaire	106 954,00	106 954,00	0,00	0,00	0,00
74121	Dotation de solidarité rurale	55 726,00	58 591,00	0,00	0,00	-2 865,00
74127	Dotation nationale de péréquation	40 505,00	57 907,00	0,00	0,00	-17 402,00
744	FCTVA	921,70	921,70	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	102,00	255,00	0,00	0,00	-153,00
74741	Participat° Communes du GFP	0,00	1 049,95	0,00	0,00	-1 049,95
74758	Participat° Autres groupements	376,73	2 245,40	0,00	0,00	-1 868,67
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	2 926,00	2 926,00	0,00	0,00	0,00
7488	Autres attributions et participations	18 000,00	19 909,07	0,00	0,00	-1 909,07
75	Autres produits de gestion courante	7 375,22	10 185,49	0,00	0,00	-2 810,27
752	Revenus des immeubles	6 500,00	8 606,31	0,00	0,00	-2 106,31
7588	Autres produits div. de gestion courante	875,22	1 579,18	0,00	0,00	-703,96
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		802 148,01	870 154,77	0,00	0,00	-68 006,76
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	25 200,00	21 466,96	0,00	0,00	3 733,04
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	316,96	0,00	0,00	-316,96
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	2 000,00	0,00	0,00	-2 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	25 200,00	19 150,00	0,00	0,00	6 050,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		827 348,01	891 621,73	0,00	0,00	-64 273,72
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	0,00	8 800,00			-8 800,00
7761	Diff / réal (+) transférées en invest.	0,00	8 800,00			-8 800,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	8 800,00			-8 800,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		827 348,01	900 421,73	0,00	0,00	-73 073,72
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		287 212,27				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00

Envoyé en préfecture le 10/04/2024
Reçu en préfecture le 10/04/2024
Publié le 0,00
ID : 059-215906082-20240405-DCM2024_4_4_5-BF

= Différence ICNE N – ICNE N-1

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.
- (4) Dont 776.
- (5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	44 300,00	2 087,65	0,00	42 212,35
2031	Frais d'études	44 000,00	0,00	0,00	44 000,00
2033	Frais d'insertion	300,00	0,00	0,00	300,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	2 087,65	0,00	-2 087,65
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	166 166,25	76 549,56	0,00	89 616,69
2115	Terrains bâtis	80 000,00	0,00	0,00	80 000,00
2116	Cimetières	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00
2138	Autres constructions	41 400,00	41 400,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	4 632,00	0,00	-4 632,00
2152	Installations de voirie	0,00	1 585,61	0,00	-1 585,61
21531	Réseaux d'adduction d'eau	29 200,82	14 600,41	0,00	14 600,41
21534	Réseaux d'électrification	0,00	1 326,72	0,00	-1 326,72
21538	Autres réseaux	1 326,72	0,00	0,00	1 326,72
21578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	10 094,53	0,00	-10 094,53
2184	Mobilier	2 499,90	2 499,89	0,00	0,01
2188	Autres immobilisations corporelles	9 738,81	410,40	0,00	9 328,41
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Opération d'équipement n° 10 (2)	3 528,00	0,00	3 528,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	213 994,25	78 637,21	3 528,00	131 829,04
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	66 000,00	64 542,21	0,00	1 457,79
1641	Emprunts en euros	66 000,00	64 542,21	0,00	1 457,79
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	66 000,00	64 542,21	0,00	1 457,79
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	279 994,25	143 179,42	3 528,00	133 286,83
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	8 800,00		-8 800,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	8 800,00		-8 800,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	8 800,00		-8 800,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	0,00	8 800,00		-8 800,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	279 994,25	151 979,42	3 528,00	124 486,83
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.



III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	37 828,55	38 649,07	0,00	-820,52
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	20 578,55	21 399,07	0,00	-820,52
1323	Subv. non transf. Départements	17 250,00	17 250,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		37 828,55	38 649,07	0,00	-820,52
10	Dotations, fonds divers et réserves	64 723,99	57 932,73	0,00	6 791,26
10222	FCTVA	64 723,99	57 932,73	0,00	6 791,26
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		64 723,99	57 932,73	0,00	6 791,26
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		102 552,54	96 581,80	0,00	5 970,74
021	Virement de la sect° de fonctionnement	79 462,63			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	0,00	10 800,00		-10 800,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	10 800,00		-10 800,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		79 462,63	10 800,00		68 662,63
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		79 462,63	10 800,00		68 662,63
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		182 015,17	107 381,80	0,00	74 633,37
Pour information		97 979,08			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.



III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 10 (1)
LIBELLE : école nouvelle**

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		3 528,00	A 0,00	3 528,00	0,00	B 1 247 274,58
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	10 110,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	10 110,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	11 195,90
21312	Bâtiments scolaires	0,00	0,00	0,00	0,00	11 195,90
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 528,00	0,00	3 528,00	0,00	1 225 968,68
2313	Constructions	3 528,00	0,00	3 528,00	0,00	1 225 968,68

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 266 027,98	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	266 027,98
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	74 085,64
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	101 942,34
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	90 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-981 246,60

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
- (2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.
- (3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
- (5) Indiquer le signe algébrique.

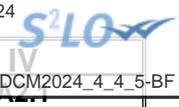
Envoyé en préfecture le 10/04/2024

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le



ID : 059-215906082-20240405-DCM2024_4_4_5-BF



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
9622627047A	29/06/2022	0,00	0,00	224,39	0,00	0,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	224,39	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					1 099 685,26									
1641 Emprunts en euros (total)					1 099 685,26									
153186/001	DEXIA CREDIT LOCAL			01/02/2002	44 893,44	C	TAM	4,230	4,230	EUR	T	P	O	A-1
153186/002	DEXIA CREDIT LOCAL			01/02/2002	39 546,91	F		6,190	6,190	EUR	T	P	N	A-1
153186/003	DEXIA CREDIT LOCAL			01/07/2002	15 244,91	F		5,960	5,960	EUR	A	P	N	A-1
20110219	CAISSE D'EPARGNE	12/12/2011		01/06/2012	200 000,00	F		4,510	4,510	EUR	A	P	N	A-1
8171287	CAISSE D'EPARGNE	19/11/2012		10/02/2013	250 000,00	F		4,500	4,500	EUR	A	P	N	A-1
8436473	CAISSE D'EPARGNE	02/08/2013		25/11/2013	150 000,00	F		3,650	3,650	EUR	T	P	N	A-1
MON535048/MON536797	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	17/11/2020		01/06/2021	300 000,00	F	EURIBOR	0,870	0,870	EUR	T	C	N	A-1
MON535613EUR	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	17/09/2020		01/03/2021	100 000,00	F		0,590	0,590	EUR	T	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									

VENDEGIES-SUR-ECAILLON BUDGET COMMUNAL - Principal - CA - 2023

Envoyé en préfecture le 10/04/2024

Reçu en préfecture le 10/04/2024



Publié le

ID : 059-215906082-20240405-DCM2024-4_4_5-BF

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										dité des remboursements (6)	Pron d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise				
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					1 099 685,26									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

**IV
A2.2**

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		606 517,88					65 770,03	16 865,97	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		606 517,88					65 770,03	16 865,97	0,00	0,00
153186/001	N	0,00	A-1	2 634,13	0,00	C	TAM	4,230	2 558,91	192,26	0,00	0,00
153186/002	N	0,00	A-1	3 844,64	0,00	F		6,190	2 870,06	349,87	0,00	0,00
153186/003	N	0,00	A-1	3 177,98	0,00	F		5,960	942,45	245,58	0,00	0,00
20110219	N	0,00	A-1	66 839,91	4,41	F		4,510	14 946,98	3 688,59	0,00	0,00
8171287	N	0,00	A-1	135 814,06	9,11	F		4,500	11 880,07	7 015,47	0,00	0,00
8436473	N	0,00	A-1	56 590,60	4,90	F		3,650	10 719,28	2 311,20	0,00	0,00
MON535048/MON536797	N	0,00	A-1	267 000,00	22,42	F	EURIBOR	0,870	12 000,00	2 610,00	0,00	0,00
MON535613EUR	N	0,00	A-1	70 616,56	7,16	F		0,590	9 852,28	453,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		606 517,88					65 770,03	16 865,97	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	8	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,98	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	606 517,88	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

**IV
A2.5**

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

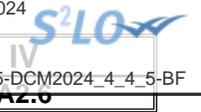
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00

- (1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.
- (2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.
- (3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.
- (4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.
- (5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.
- (7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.
- (10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.
- (11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.
- (12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.
- (13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N

A2.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

Envoyé en préfecture le 10/04/2024
 Reçu en préfecture le 10/04/2024
 Publié le
 ID : 059-215906082-20240405-DCM2024_4_4_5-BF



IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME
A2.8

A2.8 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires(ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

- (1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.
 (2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.
 (3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

Envoyé en préfecture le 10/04/2024
Reçu en préfecture le 10/04/2024
Publié le
ID : 059-215906082-20240405-DCM2024_4_4_5-BF



IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS
A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur			
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 0,00 €			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Subventions d'équipement versées	2	



IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES PROVISIONS

A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

Envoyé en préfecture le 10/04/2024
Reçu en préfecture le 10/04/2024
Publié le
ID : 059-215906082-20240405-DCM2024_4_4_5-BF



IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
ETALEMENT DES PROVISIONS
A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.



IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES**

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		66 000,00	I 64 542,21
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		66 000,00	64 542,21
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	66 000,00	64 542,21
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	64 542,21	3 528,00	0,00	68 070,21

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES**

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		144 186,62	III 57 932,73
Ressources propres externes de l'année (a)		64 723,99	57 932,73
10222	FCTVA	64 723,99	57 932,73
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		79 462,63	0,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	79 462,63	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	57 932,73	0,00	97 979,08	0,00	155 911,81

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 68 070,21
Ressources propres disponibles	IV 155 911,81
Solde	V = IV – II (3) 87 841,60

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA	A7.2.1
TVA – SECTION DE FONCTIONNEMENT	

Cet état ne contient pas d'information.



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.2.2

Cet état ne contient pas d'information.



IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM**

A7.3.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

A7.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.



IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM
A7.3.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.3.2 – SECTION D’INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
Total des dépenses réelles		0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

A7.3.2 – SECTION D’INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
Total des recettes réelles		0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.



IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT
A7.4.1

A7.4.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.



IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D’INVESTISSEMENT
A7.4.2

A7.4.2 – SECTION D’INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.



IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

A8

A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

A9 – CHAPITRE D’OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES

A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
04/01/2023	AMENAGEMENT GARDERIE PERISCOLAIRE	0,00	0,00	0
25/01/2023	FONTAINE A EAU	1 560,00	0,00	0
01/03/2023	ELAGUEUSE ECHO	319,00	0,00	6
08/03/2023	MEULEUSE D'ANGLE	91,40	0,00	0
07/04/2023	CUISINIERE ELECTRIQUE VALBERG	429,95	0,00	0
07/04/2023	LAVE VAISSELLE VALBERG	279,97	0,00	0
07/04/2023	REFRIGERATEUR VALBERG	229,97	0,00	0
05/05/2023	REFECTION EXTENSION CHAUSSEE BRUNHAUT	41 400,00	0,00	20
15/05/2023	PAIRE DE RAMPE POUR CHARGEMENT MATERIEL	239,86	0,00	0
22/05/2023	CREATION RESEAU EAU POTABLE LOTISSEMENT POIRETTE	14 600,41	0,00	0
01/06/2023	REFECTION EXTENSION CHAUSSEE BRUNHAUT	4 632,00	0,00	20
06/06/2023	REMPLACEMENT ARMOIRE DEFECTUEUSE SALLE DES SPORTS	1 326,72	0,00	0
09/06/2023	PULVERISATEUR A DOS 12 L	29,90	0,00	0
30/06/2023	COMBI PERCHE TAILLE-HAIES/ELAGUAGE STIHL KM 111 R	1 411,91	0,00	0
30/06/2023	CORBEILLES DE RUE	546,00	0,00	0
30/06/2023	PANNEAUX J5 VOIRIE	1 039,61	0,00	0
30/06/2023	TAILLE-HAIES HS82R 600 MM	554,40	0,00	0
10/07/2023	TONDEUSE AUTO-PORTEE ETESIA MKHE3	7 410,46	0,00	0
19/10/2023	ELAGUEUSE ECHO	319,00	0,00	0
15/11/2023	ETAU POUR ETABLI SERVICES TECHNIQUES	129,00	0,00	0
12/01/2024	CESSION DROIT LOGICIEL COSOLUCE	2 087,65	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		78 637,21	0,00	



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES

A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
	ALARME MAIRIE	2 730,09	0	0,00	2 730,09	0,00	-2 730,09
	APPA PHOTO NUMERIQUE	628,00	0	0,00	628,00	0,00	-628,00
	MINOLTA						
	ASPIRATEUR	169,57	0	0,00	169,57	0,00	-169,57
	bacs voirie	1 005,24	0	0,00	1 005,24	0,00	-1 005,24
	coffret deux meuleuses	277,01	0	0,00	277,01	0,00	-277,01
	Complement retrocession parcelle	165,78	0	0,00	165,78	0,00	-165,78
	Création fiche réservoir 2051	2 040,77	0	0,00	2 040,77	0,00	-2 040,77
	DESTRUCTEUR	365,87	0	0,00	365,87	0,00	-365,87
	ELECTRIFICATION	1 382,51	0	0,00	1 382,51	0,00	-1 382,51
	BATIMENT						
	EQUIPE INFORMATIQUE	50,00	0	0,00	50,00	0,00	-50,00
	EQUIPE MAIRIE	861,84	0	0,00	861,84	0,00	-861,84
	EQUIPEMENT	50,00	0	0,00	50,00	0,00	-50,00
	INFORMATIQUE						
	LAVE LINGE	577,78	0	0,00	577,78	0,00	-577,78
	LOGICIELS	86,11	0	0,00	1 197,20	0,00	-1 197,20
	MACHINE A LAVER	299,00	0	0,00	299,00	0,00	-299,00
	PROLINE						
	materiel suite à vol atelier	240,90	0	0,00	240,90	0,00	-240,90
	MIGRATION COMPTE 2121	397,90	0	0,00	226,55	0,00	-226,55
	MIGRATION COMPTE 2182	300,00	0	0,00	300,00	0,00	-300,00
	MIGRATION COMPTE 2184	12 499,29	0	0,00	12 499,29	0,00	-12 499,29
	MITIGEUR	917,61	0	0,00	917,61	0,00	-917,61
	nc	2 807,44	0	0,00	2 807,44	0,00	-2 807,44
	pc/acer/routeur	1 501,67	0	0,00	1 501,67	0,00	-1 501,67
	PULVERISATEUR A DOS	113,62	0	0,00	113,62	0,00	-113,62
	TAILLE HAIE	483,60	0	0,00	483,60	0,00	-483,60
	TELEPHONE	1 607,20	0	0,00	1 607,20	0,00	-1 607,20
	telephones écoles pour box internet	99,98	0	0,00	99,98	0,00	-99,98
TOTAL GENERAL		31 658,78					-32 598,52



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	
	A10.3

A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	2 000,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	10 800,00

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES

A10.4

A10.4 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES

A10.5

A10.5 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00



IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)
A11

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

Envoyé en préfecture le 10/04/2024
 Reçu en préfecture le 10/04/2024
 Publié le
 ID : 059-215906082-20240405-DCM2024_4_4_5-BF



IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A11

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0.00
Recettes réelles de fonctionnement	0.00
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0.00 %

Envoyé en préfecture le 10/04/2024	
Reçu en préfecture le 10/04/2024	
Publié le	
ID : 059-215906082-20240405-DCM2024_4_4_5-BF	

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE	A12

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT**

B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					283 482,39	35 551,22										1 448,16	14 399,55	
sa du hainaut	2000	C	logements sociaux garantie à hauteur de 35%	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	259 395,39	28 094,41	2,65	A	F	4,300	F	4,300	A-1	EUR	1 225,45	13 446,35		
sa hlm promocil	1998	P	pla tres social	NE PAS UTILISER	24 087,00	7 456,81	7,82	A	F	2,750	F	3,800	A-1	EUR	222,71	953,20		
TOTAL GENERAL					283 482,39	35 551,22										1 448,16	14 399,55	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

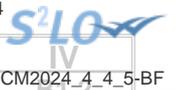
(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).



IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	15 847,71
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	82 636,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	98 483,71
Recettes réelles de fonctionnement	II	891 621,73
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	11,05

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.



IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL**

B1.3

B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.



IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE**

B1.4

B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

- (1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 31/12/N.
- (2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.



IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**

B1.5

B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.



IV – ANNEXES
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS
B1.6

B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
Engagements reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
TOTAL					0,00	0,00	0,00



IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS**

B1.7

**B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 2313-1 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé		
<u>Associations</u>		
ANCIENS COMBATTANTS D'A.F.N.	150,00	SUBVENTION 2023
ASSOCIATION PARENTS D'ELEVES	400,00	SUBVENTION 2023
ASVE FOOTBALL	2 300,00	SUBVENTION 2023
ASVE SECTION GYMNASTIQUE	200,00	SUBVENTION 2023
ASVE VOLLEY	600,00	SUBVENTION 2023
CHORALE VENT DE JOIE	250,00	SUBVENTION 2023
COMITE DES FETES	2 500,00	SUBVENTION 2023
DYNAMITES	300,00	SUBVENTION 2023
KARATE TRADITIONNEL VENDEGIES	200,00	SUBVENTION 2023
LA RANDO DE L'ECAILLON	150,00	SUBVENTION 2023
LES AMIS DU CLOCHER	200,00	SUBVENTION 2023
LES DISCIPLES DE SAINT PIERRE	250,00	SUBVENTION 2023
SOCIETE CHASSE	250,00	SUBVENTION 2023
UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS ADMR	100,00	SUBVENTION 2023
VENDEGIES & COMPAGNIES	250,00	SUBVENTION 2023
VOLANTS DE L'ECAILLON (BADM)	300,00	SUBVENTION 2023
<u>Entreprises</u>		
<u>Personnes physiques</u>		
<u>Autres</u>		
Personnes de droit public		
<u>Etat</u>		
<u>Régions</u>		
<u>Départements</u>		
<u>Communes</u>		
<u>Etablissements publics (EPCL, EPA, EPIC,...)</u>		
<u>Autres</u>		
TOTAL GENERAL	8 400,00	



IV – ANNEXES	
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	
	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.



IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.



IV – ANNEXES
ENGAGEMENTS HORS BILAN
ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE
B3

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		0,00
TOTAL Recettes	0,00	Total Dépenses
		0,00
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :		0,00

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ATTACHE TERRITORIAL	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
AGENT SPÉCIALISÉ PRINCIPAL DE 2EME CL. DES E.M.	C	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	1,00	1,00	0,80	0,00	0,80
AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE CL. NORMALE	B	0,00	1,00	1,00	0,80	0,00	0,80
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		3,00	1,00	4,00	3,60	0,00	3,60

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
ADJOINT TECHNIQUE / CANTINE SCOLAIRE	C	TECH	367	0,00	3-a°	CDD
AGENT PERISCOLAIRE (APPRENTISSAGE)		MS	0	0,00	A	A
AGENT TECHNIQUE (APPRENTISSAGE)		TECH	0	0,00	A	A
AGENT TECHNIQUE (APPRENTISSAGE)		TECH	0	0,00	A	A
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.



IV – ANNEXES
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N
C1.2

C1.2 – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N (1)

(1) Articles L. 2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.



IV – ANNEXES
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER
C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).



IV – ANNEXES
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT
C3.1

C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
COMMUNAUTE DE COMMUNE DU PAYS SOLESMOIS (C.C.P.S.)		TPU FISCALITE PROPRE	0,00
Autres organismes de regroupement			
SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS (SDIS)		COTISATION ANNUELLE	36 083,83
SIDEN-SIAN (GESTION DES EAUX PLUVIALES URBAINES) (GEPU)		COTISATION ANNUELLE	25 177,50
SYNDICAT A VOCATION UNIQUE (SIVU) "MURS MITOYENS"		COTISATION ANNUELLE	6 984,24
SYNDICAT MIXTE DE L'ENERGIE DU CAMBRESIS (SIDEK)		COTISATION ANNUELLE	1 333,40

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.



IV – ANNEXES

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE**

C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS	< Néant >		-		Non
CE	< Néant >		-		Non
Régie personnalisée	< Néant >		-		Non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.



IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Régie à seule autonomie financière	< Néant >		-			Non
Lotissement	< Néant >		-			Non
Service social et médico-social	< Néant >		-			Non



IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE



IV – ANNEXES
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES
C3.5

C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	279 994,25	151 979,42	3 528,00	124 486,83
RECETTES	279 994,25	205 360,88	0,00	74 633,37
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	846 455,36	684 360,22	0,00	162 095,14
RECETTES	1 114 560,28	1 187 634,00	0,00	-73 073,72

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ...qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	279 994,25	151 979,42	3 528,00	124 486,83
RECETTES	279 994,25	205 360,88	0,00	74 633,37
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	846 455,36	684 360,22	0,00	162 095,14
RECETTES	1 114 560,28	1 187 634,00	0,00	-73 073,72
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	1 126 449,61	836 339,64	3 528,00	286 581,97
TOTAL GENERAL DES RECETTES	1 394 554,53	1 392 994,88	0,00	1 559,65

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS
ANNEXES**

C3.5

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	279 994,25	151 979,42	3 528,00	124 486,83
RECETTES	279 994,25	205 360,88	0,00	74 633,37
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	846 455,36	684 360,22	0,00	162 095,14
RECETTES	1 114 560,28	1 187 634,00	0,00	-73 073,72
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	1 126 449,61	836 339,64	3 528,00	286 581,97
TOTAL GENERAL DES RECETTES	1 394 554,53	1 392 994,88	0,00	1 559,65

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.



IV – ANNEXES

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
IDENTIFICATION DES FLUX CROISES**

C3.6

C3.6 – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES

1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. liste des opérations en annexe de la M14)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

C – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS AU TITRE DU NOUVEAU PROGRAMME NATIONAL DE RENOUVELLEMENT URBAIN

C4

IV - Annexe « Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain »

Nature de l'opération (selon la nomenclature)	Dépenses / Recettes	Chapitre	Article	Maîtrise d'œuvre assurée par la collectivité	Financeurs (Etat, Collectivités, Caisse des dépôts,....)	Total des engagements juridiques année N	Total des Crédits de paiement année N
					Total Recettes	0,00	0,00
					Total Dépenses	0,00	0,00

NOMENCLATURE :

- | | |
|--|--|
| 14-Etudes et conduite de projet | 34-Résidentialisation de logements |
| 15-Relogement des ménages avec minoration de loyer | 35-Actions de portage massif en copropriétés dégradées |
| 21-Démolition de logements locatifs sociaux | 36-Accession à la propriété |
| 22-Recyclage de copropriétés dégradées | 37-Equipement public de proximité |
| 23-Recyclage de l'habitat ancien dégradé | 38-Immobilier à vocation économique |
| 24-Aménagement d'ensemble | 39-Autres investissements |
| 31-Reconstitution de l'offre de logements locatifs sociaux | 41-Quartiers Fertiles-Opérations d'ingénierie et dépenses de personnel |
| 32-Production d'une offre de relogement temporaire | 42-Quartiers Fertiles-Opérations d'investissement |
| 33-Requalification de logements locatifs sociaux | |



IV – ANNEXES

DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	716 000,00	7,82	36,20	0,00	259 192,00	7,82
TFPNB	74 400,00	4,79	39,13	0,00	29 113,00	4,79
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires.	23 673,00	0,00	13,07	0,00	3 094,00	0,00
TOTAL	814 073,00	10,74			291 399,00	8,66



IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 15
 Nombre de membres présents : 0
 Nombre de suffrages exprimés : 0
 VOTES :
 Pour : 0
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 29/03/2024

Présenté par (1) LE MAIRE.
 A VENDEGIES-SUR-ECAILLON, le 05/04/2024
 LE MAIRE

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ORDINAIRE.
 A VENDEGIES-SUR-ECAILLON, le 05/04/2024
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

M. BOUTELIER Daniel	
M. CARION Benoît	
M. CARPENTIER Hubert	
M. DERET Cédric	
M. DOMAS Jacques	
M. LEBRIEZ Louis	
M. PIERART Philippe	
Mme BACQ Mélanie	
Mme DECAUX Brigitte	
Mme GILLERON Joselyne	
Mme GRATTEPANCHE Christel	
Mme GUILLAUMON Marie	
Mme LODATO Nathalie	
Mme WITASSE Catherine	

Certifié exécutoire par (1) LE MAIRE, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
 A VENDEGIES-SUR-ECAILLON, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
 (2) L'assemblée délibérante étant : Les membres L'ASSEMBLEE DELIBERANTE réuni(e) en session ORDINAIRE.
 (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Table des matières

1	Introduction :	1
2	La section de fonctionnement :	2
2.1	Généralités :	2
2.2	Résultat global de fonctionnement 2023 :	2
2.3	Vue d'ensemble de la section de fonctionnement :	2
2.4	Détail dépenses réelles de fonctionnement par chapitres :	2
2.5	Détail recettes réelles de fonctionnement par chapitres :	3
3	La section d'investissement :	3
3.1	Généralités :	3
3.2	Résultat global d'investissement 2023 :	3
3.3	Vue d'ensemble de la section d'investissement :	4
3.4	Détail dépenses réelles d'investissement par chapitres :	4
3.5	Détail recettes réelles d'investissement par chapitres :	4
4	Résultat de clôture 2023 :	4
5	Opérations d'ordre :	4

1 Introduction :

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune.

Le compte administratif retrace les mandats (dépenses) et titres (recettes) émis par la Commune sur l'exercice budgétaire 2023, courant du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023.

Le CGCT précise que le compte administratif de l'année N de la Commune doit être voté au plus tard le 30 juin de l'année N+1.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des salaires des agents de la commune ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à enrichir le patrimoine de la collectivité de manière durable.

2 La section de fonctionnement :

2.1 Généralités :

Les dépenses de fonctionnement permettent à notre collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux (remboursement des intérêts des emprunts, fournitures des repas scolaires, petites réparations d'entretien sur véhicules et bâtiments communaux, gaz, électricité, charges de personnels etc.).

2.2 Résultat global de fonctionnement 2023 :

FONCTIONNEMENT CA 2023			
DEPENSES REELLES	673 560,22 €	RECETTES REELLES	891 621,73 €
DEPENSES D'ORDRE	10 800,00 €	RECETTES D'ORDRE	8 800,00 €
	684 360,22 €		900 421,73 €

Résultat : + 216 061,51 €

2.3 Vue d'ensemble de la section de fonctionnement :

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Dépenses courantes (011)	165 897,05 €	Atténuations de charges (013)	137 627,50 €
Dépenses de personnel (012)	353 579,95 €	Recettes des services (70)	60 840,75 €
Atténuations de produits (014)	497,00 €	Impôts et taxes (73)	410 741,91 €
Autres dépenses de gestion courante (65)	130 105,68 €	Dotations et participations (74)	250 759,12 €
Dépenses financières (66)	16 909,13 €	Autres recettes de gestion courante (75)	10 185,49 €
Dépenses exceptionnelles (67)	6 459,76 €	Recettes exceptionnelles (77)	21 466,96 €
Dotations provisions semi-budgétaires (68)	111,65 €		
Total dépenses réelles	673 560,22 €	Total recettes réelles	891 621,73 €

2.4 Détail dépenses réelles de fonctionnement par chapitres :

- 011 : Entretien courants, restauration scolaire, gaz, électricité, achats de petits équipements
- 012 : Rémunérations des personnels titulaires, non titulaires, de droit privé ainsi que charges patronales
- 014 : Reversement à l'Etat du dégrèvement accordé par les textes aux Jeunes Agriculteurs
- 65 : Indemnités élus, cotisations élus, participations services extérieurs [incendie, eaux pluviales], subventions aux associations
- 66 : Remboursement des intérêts des emprunts

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE LA COMMUNE DE VENDEGIES-SUR-ECAILLON

- 67 : compte 673 : annulation de titres effectués
 - En 2020
 - Vente tracteur tondeuse Kubota. Imputation erronée. 2 000 €
 - En 2021
 - Annulation d'un titre d'impayé cantine (régularisé par paiement directement en mairie) + indu CAF (3 476,55 €) + ré-imputation acompte subvention aide aux cantines scolaires (820,52 €)
- 68 : Quelques créances restent non recouvrées ce jour depuis plus de deux ans, il convient de constater une dépréciation de 15 % du montant total de ces créances afin de rendre une image fidèle du résultat de la commune.

2.5 Détail recettes réelles de fonctionnement par chapitres :

- 013 : Remboursements sur rémunération du personnel (absences, contrats aidés)
- 70 : Recettes encaissées au titre des prestations fournies à la population (majoritairement périscolaire)
- 73 : Impôts locaux + reversements taxes non perçues directement par la commune
- 74 : Dotations de l'Etat + fond de péréquation Département + reversement de subvention CCPS + participations frais scolarité Sommaing
- 75 : Fermages + locations salle
- 77 : Réductions de mandats pour avoirs – dégrèvements (316,96 €) + réintégration à la bonne imputation de la cession de 2020 du tracteur Kubota (2 000,00 €) + indemnités d'exploitation chemins ruraux des éoliennes et indemnité éoliennes Saulzoir (19 150,00 €)

3 La section d'investissement :

3.1 Généralités :

Les dépenses d'investissement préparent l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel.

Le budget d'investissement de la commune regroupe :

- En dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.
- En recettes : Les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (par exemple : des subventions relatives à la construction d'un nouveau bâtiment, à la réfection du réseau d'éclairage public...).

3.2 Résultat global d'investissement 2023 :

INVESTISSEMENT CA 2023			
DEPENSES REELLES	143 179,42 €	RECETTES REELLES	96 581,80 €
DEPENSES D'ORDRE	8 800,00 €	RECETTES D'ORDRE	10 800,00 €
	151 979,42 €		107 381,80 €

Résultat : - 44 597,62 €

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE
LA COMMUNE DE VENDEGIES-SUR-ECAI

3.3 Vue d'ensemble de la section d'investissement :

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Remboursement d'emprunts (16)	64 542,21 €	Dotations, fonds divers (10)	57 932,73 €
Immobilisations incorporelles (20)	2 087,65 €	Subventions d'investissement (13)	38 649,07 €
Immobilisations corporelles (21)	76 549,56 €		
Immobilisations en cours (23)	0 €		
Total réel	143 179,42 €	Total réel	96 581,80 €

3.4 Détail dépenses réelles d'investissement par chapitres :

- 16 : Remboursement du capital des emprunts de la commune
- 21 : rénovation voirie extension Chaussée Brunehaut (46 032,00 €) + panneaux voirie et corbeilles de rue (1 585,61 €) + réseau d'eau 2018 lotissement Poirette (14 600,41 €) + équipements services techniques (10 094,53 €) + réparation armoire éclairage public (1 326,70 €) + mobilier cantine scolaire presbytère et école (2 499,89 €)

3.5 Détail recettes réelles d'investissement par chapitres :

- 10 : FCTVA 2021
- 13 : DSIL 2021 [solde subventions rénovation classes] (18 664,00 €) + subvention aide aux cantines scolaires (2 735,07 €) + ADVB réfection extension chaussée Brunehaut (17 250,00 €)

4 Résultat de clôture 2023 :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Prévues BP + DM 2023 + RAR	766 992,73	827 348,01	279 994,25	102 552,54
Réalisées 2023	673 560,22	891 621,73	143 179,42	96 581,80
Ordre	10 800,00	8 800,00	8 800,00	10 800,00
TOTAL	684 360,22	900 421,73	151 979,42	107 381,80
	REC – DEP = + 216 061,51		REC – DEP = - 44 597,62	

RAR			3 528,00	
-----	--	--	----------	--

	Résultat à la clôture de l'exercice 2022	Résultat de l'exercice 2023	Résultat de clôture de l'exercice 2023
INVESTISSEMENT	+ 97 979,08 €	-44 597,62	+ 53 381,46 €
FONCTIONNEMENT	+ 287 212,27 €	+ 216 061,51 €	+ 503 273,78 €

5 Opérations d'ordre :

Contrairement aux opérations réelles qui se traduisent par des encaissements ou des décaissements effectifs, les opérations d'ordre budgétaires correspondent à des jeux d'écritures sans flux financiers réels et doivent par conséquent toujours être équilibrées en dépenses et en recettes.

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE
 LA COMMUNE DE VENDEGIES-SUR-ECAILLON

Envoyé en préfecture le 10/04/2024
 Reçu en préfecture le 10/04/2024
 Publié le 10/04/2024
 ID : 059-215906082-20240405-DCM2024_4_4_5-BF



Le comptable public nous a demandé de revoir comptablement une opération de cession de 2020 qui ne faisait pas apparaître les modifications à l'actif de la commune. Il était nécessaire de comptabiliser ces sorties en comparant leur prix d'achat et leur prix de revente.

Ainsi les opérations d'ordre s'établissent comme suit :

Dépenses de fonctionnement (042)		Recettes de fonctionnement (042)	
Cession 2020 tracteur tondeuse Kubota	10 800,00 €	Cession 2020 tracteur tondeuse Kubota	8 800,00 €
Dépenses d'investissement (040)		Recettes d'investissement (040)	
Cession 2020 tracteur tondeuse Kubota	8 800,00 €	Cession 2020 tracteur tondeuse Kubota	10 800,00 €

L'objectif est de constater les plus ou moins-value des cessions afin de mettre à jour le patrimoine (actif) de la commune.

Cession du tracteur Kubota :

La commune avait acheté en 2016 un tracteur-tondeuse Kubota pour un montant de 10 800 €. Suite à un accident rendant les coûts de réparation importants, il a été revendu 2 000 € en 2020.

Fait à VENDEGIES-SUR-ECAILLON
 Le 21/03/2024

Le Maire,
 Jean FAURE